

SUBVENTIONS

Le Fonds d'Animation Rurale (FAR - Animation)

Avec le Fonds d'Animation Rurale, le Département de l'Indre apporte son soutien aux associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun qui bénéficient d'une action spécifique.

Le Département de l'Indre apporte son soutien à des :

actions culturelles, sportives, de jeunesse et d'éducation populaire, actions sociales, actions touristiques.

Le règlement disponible dans le guide des aides retrace les modalités d'attribution des subventions.

La démarche est à effectuer en ligne sur <u>mesdemarches36.fr</u> le site de téléservices du Département de l'Indre.

Bénéficiaires

Associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun.

Contact

Pour tout renseignement, s'adresser au 02 54 35 55 55.

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/le-fonds-danimation-rurale-faranimation

CONTACT



MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

Maison Départementale des Sports

89 allée des Platanes 36000 Châteauroux

02 54 35 55 00

<u>Itinéraire</u>

Courriel



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639 36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/le-fonds-danimation-rurale-faranimation